



Municipalité de Saint-Barnabé-Sud
Janvier 2022

Objet : Dépôt de rapport de gestion contractuelle – Contrats de plus de 25 000\$ et examen des plaintes pour l'année 2021

Conformément à l'article 955 du Code Municipal (ci-après CM), ainsi que conformément à l'article 938.1.2 du CM, voici la liste des fournisseurs ayant obtenu pour plus de 25 000\$ de contrats/factures, ainsi que l'analyse des plaintes découlant du processus d'adjudication de contrats avec la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud pour l'année 2021 :

Nom du fournisseur	Nature du contrat	Montant
Excavation Jonda inc.	Entente intermunicipale rapiéçage	27 387.00\$
Excavation Michel Lemay inc.	Entretien des chemins l'hiver (déneigement)	68 457.06\$
Hydro-Québec	Électricité	27 294.25\$
LP Gazon	Déneigement + Entretien terrains	26 270.66\$
Ministre des finances	Quote-Part Sûreté du Québec	165 838.00\$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur (DAS)	62 351.79\$
MRC des Maskoutains	Quote-Part des services divers	156 333.58\$
Pavages Maska	Réfection du rang St-Roch	1 071 573.09\$
Raymond Lessard	Urbanisme	25 236.60\$
Régie Aqueduc Richelieu-Centre	Quote-Part consommation d'eau	135 798.25\$
Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	Quote-Part hygiène du milieu	125 679.51\$
Régie Intermunicipale Protection des Incendies du Nord des Maskoutains	Quote-Part sécurité incendie + Interventions	182 210.43\$

Pour l'année 2021, aucune plainte n'a été formulée à la Municipalité en ce qui attrait à l'adjudication de contrats et d'appels d'offres.

Linda Normandeau
Directrice générale, secrétaire-trésorière